



HAL
open science

Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035446

HAL Id: hceres-02035446

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035446v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017687
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES POUR L'INGENIEUR

Appréciation générale :

La licence mention Sciences Pour l'ingénieur (SPI) de Valenciennes se décline en six parcours : Agro-alimentaire (AG), Génie civil architectural et urbain (GCAU), Génie électrique informatique industrielle (GEII), Ingénierie mécanique (IM), Chimie et matériaux (CM) et Sciences physiques (SP). La différenciation s'opère à partir du S4 permettant un socle commun d'enseignements généraux dans les domaines des sciences fondamentales et de l'ingénieur et des compétences transversales et professionnalisantes. Ce dispositif offre aux étudiants des possibilités de réorientations nombreuses y compris en licences professionnelles (UE spécifiques conduisant aux L3 professionnelles) et de choix progressifs entre les parcours. L'insertion professionnelle après la licence reste toutefois faible et les poursuites d'études sont majoritairement orientées vers les masters du domaine.

L'offre de formation, qui s'appuie sur des domaines de compétences de recherche de nombreux laboratoires et sur une équipe pédagogique plurielle, est en bonne adéquation avec les possibilités de poursuite en masters de l'Université ou masters régionaux au travers notamment du Pôle Régional de Recherche et Valorisation en Ingénierie Urbaine et Habitat supporté par le PRES Lille-Nord.

Le taux de réussite encore faible (35 %) en L1 couplé à un taux d'abandon significatif (24 %) devraient pouvoir être amélioré par la politique d'accompagnement forte mise en place pour cette licence.

Les points les plus forts :

1-	Bonne lisibilité et implantation de la mention SPI au sein de l'établissement et du PRES Lille-Nord de France.
2-	Passerelles adéquates et poursuites d'étude facilitées vers les structures professionnalisantes (master ou L3 professionnelle).
3-	Diversité des structures d'accompagnement des étudiants et de lutte contre l'échec.

Les points les plus faibles :

1-	Absence d'évaluation des enseignements.
2-	Manque de données sur l'insertion et le devenir des étudiants en sortie de licence.
3-	Absence d'évaluation des compétences transversales.

Recommandations :

Un effort devrait être fourni quant à la connaissance des populations étudiantes et les liens avec les taux d'échec mesurés, ce qui permettrait de mieux cibler les dispositifs de lutte contre l'échec.

Des données sur les insertions après la licence et une meilleure quantification des poursuites et réussites en master seraient utiles.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, démarche obligatoire, devrait être mise en place avec un caractère prioritaire, en s'appuyant sur les services compétents de l'établissement.

Les compétences transversales devraient faire l'objet d'évaluation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.